



AGENT DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN (H/F)

Date limite de candidature
12/10/2023

La Ville d'Eragny sur Oise recherche activement pour le département Scolaire, un ou une agent(e) de restauration et d'entretien à pourvoir sur l'une de nos écoles pour un CDD de remplacement 6 mois, renouvelable.

60% des missions en restauration et 40% en nettoyage.

Missions principales et objectifs

Activités régulières :

1- Assurer la distribution et le service de restauration

- Réalisation des préparations de repas
- Maintien et ou remise en température des repas
- Distribution et service des repas dans le respect des règles d'hygiène

2- Accompagner les enfants pendant le temps du repas

- Attitude d'accompagnement auprès des enfants pendant le temps du repas
- Connaissance des gestes de première urgence
- Application des consignes du projet d'accueil individualisé

3 - Nettoyer les locaux et le matériel de restauration

- Entretien et nettoyage des locaux et du matériel de restauration

4 - Vérifier l'approvisionnement des consommables en matériels et produits

- Vérification de l'état des stocks et communication auprès des responsables

Activités ponctuelles ou exceptionnelles :

- Participation à certaines manifestations
- Accueil et accompagnement de nouvelles recrues
- Adaptation des missions lors de remplacement de collaborateurs absents

Formations et expériences requises

Savoir et savoir-faire: connaissance des consignes d'utilisation des produits et matériels et de leur toxicité, connaissance des règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés, connaissance des gestes et postures de la manutention manuelle et connaissance des différents matériaux (revêtements de sol, mobiliers...)

Savoir-être: capacité à travailler en équipe, autonomie, patience, réserve, réactivité, adaptabilité, disponibilité, ponctualité, discrétion, rigueur, qualités relationnelles

Infos pratiques

- Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoire sur le temps de restauration et d'entretien
- Port de la tenue règlementaire pendant les temps de restauration
- Port de charge
- Station debout prolongée
- Présence requise les jours de prérentrée scolaire
- Congés à prendre pendant les vacances scolaires

- Pose des congés sur 4 jours
- 37h30 réparties comme suit :
 - Lundi, mardi et jeudi : 8h45 - 18h10
 - Vendredi : 8h45 - 18h00
 - 45 min de pause méridienne uniquement sur le temps des vacances scolaires
- Les horaires et les jours d'intervention peuvent varier selon la période.

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

Envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
BP 70021 - Eragny-sur-Oise
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX